



Mon bailleur "social" veut m'imposer un devis de nettoyage

Par **Neo02**, le **09/04/2023** à **20:11**

[color=#132433;]Bonjour[/color]

[color=#132433;]Suite à une période de chômage et de grande précarité, j'ai fait une dépression et un trouble d'anxiété généralisé et aussi développé un syndrome de diogène, mes troubles ont été reconnus et j'ai le statut de personne handicapé, ma situation financière s'étant amélioré, je consulte une psychologue, et j'ai fait par de moi même de mon problème d'encombrement, aucun locataire ne s'est plaint de nuisances et j'habite l'immeuble depuis 2009.[/color][color=#132433;]Suite à ça, mon bailleur social as décidé de faire contaster l'état des lieux en rentrant chez moi accompagné de deux policiers municipaux, alors que je ne me suis pas opposé à sa venue et c'est moi qui as prévenu de la situation, des photos ont été prises, là ou c'est grave c'est que ces photos ont circulées à la mairie, envoyées à une conseillère municipale "déléguee à la solidarité" à qui j'avais part du véritable harcèlement que j'estime subir, et du montant du devis et qui s'occupe de l'attribution de logement..autant dire qu'elle m'as fait comprendre que j'étais blacklisté "les bailleurs sociaux s'entendent entre eux" pour la citer. J'ai prévenu la CNIL car les conséquences sont graves, je n'ai pas les moyens de me loger dans le privé.[/color][color=#132433;]Par ailleurs pour revenir au sujet du topic le bailleur veut m'imposer un devis de 800 euros de nettoyage pour un journée, avec projections de divers produits chimiques en prime alors que l'AAH est de 956 euros, à ma grande surprise certains de mes interlocuteurs ne trouvent pas ça cher...le bailleur m'as demandé si j'étais d'accord par téléphone, et sans avoir vu le devis...[/color][color=#132433;]Il as désormais mis un huissier pour me mettre la pression (alors que je suis toujours fragile psychologiquement).[/color][color=#132433;]J'ai eu droit :[/color]

[color=#132433;]à une visite avec dépôt d'un document.[/color][color=#132433;]-et encore dernièrement "une obligation à faire" une sommation nettoyage de mon appartement sous 15 jours avec menace, par ailleurs le bailleur ne manque pas de culot car il as évité à chaque fois par courrier et maintenant il fait notifié ça chez un huissier.[/color][color=#132433;]Je ne nie pas ma part de responsabilité mais 800 euros c'est exorbitant, je me demande si j'ai le droit de faire une demande d'aide juridictionnelle à ce stade car je suis épuisé psychologiquement et physiquement, je vis dans la peur d'être expulsé, je ne peux pas lutter contre un bailleur et une municipalité, je n'ai même plus envie de rester dans cet appartement ni même cette ville.[/color]

[color=#132433;]Merci d'avance de vos conseils.[/color]